

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 11 décembre 2015

Délibération n° 142-2015

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les tarifs du Service de Formation Continue pour l'année 2016-2017.

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 13	Pour :	13
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération et tarifs FC 2016-2017
--

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2015.
--

Document mis en ligne le : 22 décembre 2015.